



Commune de LAIGNES

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MARS 2016**

L'an deux mil seize et le dix-huit mars à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur ANTONI Jean-Michel, Maire.

Présents : ANTONI Jean-Michel ; THOMAS Jean-Claude ; HERARD Brigitte ; MARTINY André ; PLAIT Xavier ; LEBLANC Patricia ; PLAIT Johns ; MARS Jean-Michel ; COURTEJAIRE Maud ; AUBLIN Jacqueline ; SIMONOT Thierry ; ROYER René.

Excusé : BOUTEILLE Jean-Baptiste (pouvoir à ANTONI Jean-Michel)

Absent : PHILIPS Didier.

Madame Maud COURTEJAIRE est nommée secrétaire de séance.

Remarque sur compte-rendu du 29 janvier 2016 :

Il y a erreur sur les listes des présences absences.

Il convient de rectifier :

Monsieur Didier PHILIPS était absent.

Madame Brigitte HERARD et Monsieur MARS Jean-Michel étaient excusés.

ORDRE DU JOUR :

1/ COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Madame CHOUARDOT présente les différents comptes administratifs 2015. Monsieur ANTONI sort de la salle au moment du vote et Monsieur Jean-Claude THOMAS fait procéder au vote.

ATELIER RELAIS :

	Résultat de clôture 2014	Résultat exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Fonctionnement	4 508.91	3 672.10	3 672.10
Investissement	- 4 508.91	836.90	- 3 672.01

Résultat du vote : 1 abstention, 10 voix POUR

FORET :

	Résultat de clôture 2014	Résultat exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Fonctionnement	51 645.80	- 15 428.69	21 186.56
Investissement	- 20 980.55	14 678.88	- 6 301.67

Résultat du vote : accord à l'unanimité

ASSAINISSEMENT :

	Résultat de clôture 2014	Résultat exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Fonctionnement	128 179.90	29 040.04	157 219.94
Investissement	1 632.66	- 345.59	1 287.07

Résultat du vote : accord à l'unanimité

LOTISSEMENT :

	Résultat exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Fonctionnement	0	0
Investissement	0	0

Résultat du vote : accord à l'unanimité

COMMUNE :

	Résultat de clôture 2014	Résultat exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Fonctionnement	275 337.14	172 918.84	344 359.62
Investissement	- 123 919.36	- 38 758.52	-162 677.88

Résultat du vote : accord à l'unanimité

2/ COMPTES DE GESTION 2015

Madame CHOUARDOT explique que les comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs 2015 qu'elle vient de présenter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'année 2015.

3/ AFFECTATIONS DE RESULTATS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à affecter :

- BUDGET PRINCIPAL : 202 373.88 € à l'article 1068
- BUDGET ANNEXE FORET : 10 401.67€ à l'article 1068
- BUDGET ANNEXE CRA : 3 672.01 € à l'article 1068

4/ VOTE DU TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2016

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, Monsieur ANTONI propose de ne pas augmenter les taux appliqués.

Monsieur ANTONI met les taux suivants au vote :

- Taxe d'habitation : 14.81 %
- Taxe Foncière Bâti : 20.60 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 53.89 %
- Taux CFE : 14.21 %

Résultat du vote : 13 voix pour

5/ PRIX DE L'EAU ASSAINIE ANNEE 2016

Monsieur ANTONI propose de garder les mêmes taux que 2014 et 2015. Le Conseil Municipal passe au vote du tarif de l'eau assainie pour l'année 2016 :

- **part fixe à 60 €**
- **part variable à 0.13 €**

Résultat du vote : 13 voix pour

6/ BUDGET ASSAINISSEMENT : REVERSEMENT AU BUDGET COMMUNAL

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2224-1, R 2221-48 et R 2221-90,

CONSIDERANT que les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes, doivent être équilibrés en recettes et en dépenses,

CONSIDERANT que le budget annexe de l'assainissement est excédentaire à hauteur de 166 006 € et que les conditions de financement des investissements et de couverture du besoin de financement de la section d'investissement sont remplies,

CONSIDERANT que des travaux de viabilisation de parcelles (eau potable, assainissement et eaux pluviales) ont été pris en charge par le budget principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Décide d'intégrer dans le budget de la commune une partie du résultat du budget annexe de l'assainissement,

Article 2 : Précise que le montant de la viabilisation eau potable/assainissement et eaux pluviales s'élève à 14 569 € et que cette opération comptable s'effectue sur les articles budgétaires suivants :

Budget Assainissement 2016 :

Article 672 Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement : - 14 569 €

Budget Communal 2016 :

Article 7561 Excédents reversés par les régies à caractère industriel et commercial : + 14 569 €

7/ BUDGETS PRIMITIFS 2015

Madame CHOUARDOT fait la présentation des budgets primitifs 2016.

FORET :

- le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 82 284 €
- l'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 31 552 €

Résultat du vote : 13 voix pour

ASSAINISSEMENT :

- La section de fonctionnement est présentée à hauteur de 61 513 € en dépenses et 227 519 € en recettes.
- l'investissement s'équilibre en recette et en dépenses à 36 131 €

Résultat du vote : 13 voix pour

ATELIER RELAIS :

- le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 51 893 €
- l'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 43 268 €

Résultat du vote : 13 voix pour

LOTISSEMENT :

- le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 200 €
- l'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 200 €

Résultat du vote : 13 voix pour

COMMUNE :

- le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 968 204 €
- l'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 345 218 €

Résultat du vote : 13 voix pour

8/ SUBVENTIONS 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

- Amicale des donateurs de sang	90 €
- Amicale des Pompiers	315 €
- ASCLE	3 330 €
- Etendard	225 €
- La Croix d'Or	70 €
- Souvenir Français	90 €
- UNSS	235 €
- Amicale des Aînés	770 €
- AREL	45 €
- Association des conjoints survivants	45 €
- La Chêneraie	270 €
- CFA La Motte Giron	130 €
- MFR Baigneux les Juifs	65 €
- Foyer Socio Educatif	950 €
- Prévention routière	135 €
- Panoramic 21	540 €
- Jeunes agriculteurs	100 €
- Société de Pêche de LAIGNES	300 €

Sous Total 7 705 €

9/ TRAVAUX ONF

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer le devis ONF qui présente un montant total de travaux de 19 900 € HT.

10/ TRAVAUX SUR LA TOUR

Le Maire explique que la DRAC demande une réfection de la toiture de la Tour à l'identique, soit en lave. Le Maire présente un devis pour, dans un premier temps, mettre en sécurité ce bâtiment, en le découvrant complètement et en renforçant la charpente. Une bâche de protection sera ensuite installée en attendant la réfection de la toiture en lave.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite :

- une subvention du Conseil Départemental dans le cadre des bâtiments et édifices publics communaux non protégés
- une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire.
- Autorise le Maire à mettre en sécurité ce bâtiment.

12/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- A) Le Maire donne lecture des préemptions non effectuées.
- B) Monsieur ANTONI explique avoir eu la visite de la commission de valorisation paysagère. Des conseils sur tous le village et tous les bâtiments ont été donnés.
- C) Monsieur ANTONI fait un point sur le restaurant et explique avoir déposé une annonce sur le site SOS Village 2016. Des candidatures ont déjà été déposées en mairie. Il convient maintenant de fixer un loyer car c'est une question très régulièrement posée.
Le Conseil Municipal décide de fixer le loyer du restaurant à 500 €.
- D) Monsieur ANTONI explique être allé visiter la Gendarmerie. Ce bâtiment sera prochainement mis en vente par le Conseil Départemental.
- E) Un point est fait sur les éoliennes.
- F) Le stationnement devant l'Agence Postale et le docteur LESTROHAN est problématique car certaines personnes se garent trop proches des entrées, en bloquant l'accès.

Séance levée à 23h.

Le Maire,
ANTONI Jean-Michel

